

PAROLES D'ACTEUR

« IL EST ESSENTIEL D'APAISER LE CENTRE-VILLE »



Jean-Luc RICCA

Adjoint au maire délégué
à la circulation et au stationnement

Dès que le Maire m'a confié cette délégation, j'ai immédiatement concentré mes efforts sur le stationnement, avec comme idée d'inciter la rotation des véhicules pour favoriser le commerce de proximité. Nous avons supprimé la gratuité sur la pause méridienne, augmenté les tarifs à partir de la deuxième heure en zone orange (cœur de ville) et baissé de 20 % les abonnements des résidents.

Pour limiter le stationnement anarchique des deux-roues motorisés sur les trottoirs, j'ai fixé l'objectif de création de 1 000 places par an en leur faveur d'ici 2020. Nous en avons déjà créé 1 400 en deux ans pour mettre en adéquation l'offre et le besoin.

Nous avons participé activement à un groupe de travail à l'AMF à Paris pour nous préparer à la loi de dépenalisation du stationnement qui entrera en vigueur en janvier 2018. La Ville de Marseille a fait le choix d'externaliser le contrôle sur ses 15 200 places payantes, ainsi nous pourrions donc redéployer nos moyens ASVP sur le contrôle du stationnement gênant et très gênant. Le coût de la redevance pour défaut de paiement n'augmentera pas et restera fixé à 17€.

Nous avons récemment mis en place une expérimentation d'un système de stationnement dit « intelligent » sur la rue Paradis requalifiée, équipé de capteurs au sol et de bornes pédagogiques. Les places sont réservées le matin aux livraisons, et l'après-midi aux clients des commerces pour un stationnement limité à 20 minutes. La verbalisation est

systématique si le temps est dépassé. Le soir, ces places sont à la disposition des résidents. Si l'expérience est concluante, je souhaite étendre ce stationnement « intelligent » sur la totalité des aires spécifiques (dédiées) de notre cœur de ville.

La logistique et notamment « le dernier km » est le gros chantier en cours, et avec l'appui de l'Agam et de l'ensemble des acteurs concernés, je souhaite mieux organiser la ville en proposant une offre de services en matière d'espaces logistiques urbains permettant notamment d'assurer les livraisons en cœur de ville dans le contexte d'une réglementation plus stricte et d'un centre-ville apaisé. Il y a des emplois à la clé !!! À cet effet, j'ai engagé une modification profonde de la réglementation allant dans le sens d'horaires et de gabarits plus restreints et favorisant les véhicules propres.

Dernier sujet, l'organisation du stationnement des cars de tourisme et des croisiéristes, nous devons là aussi, être à la hauteur de nos ambitions. Il est indispensable que l'on dispose d'un parking de cars moderne et accueillant à proximité immédiate des lieux emblématiques du cœur de la Cité.

Pour conclure, nous devons modifier profondément nos comportements, en matière de circulation et de transport en utilisant en priorité les modes doux et les transports en commun car il est essentiel d'apaiser ce cœur de ville. La prochaine piétonisation de Noailles entre parfaitement dans cet objectif.